



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ FINANCIER

Cent quatre-vingtième session

Rome, 18-22 mai 2020

Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice biennal 2018-2019

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Beth Crawford

Directrice du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources

Tél.: +39 06 5705 2298

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse <http://www.fao.org>.

RÉSUMÉ

- En novembre 2019, le Comité financier a examiné les virements entre programmes et chapitres budgétaires effectués pendant l'exercice biennal 2018-2019. Il a pris note de l'exécution du budget 2018-2019 découlant de la mise en œuvre du Programme de travail et de l'utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017; il a pris note des virements précédemment approuvés aux chapitres 1, 2, 3, 4 et 5; il a dit attendre avec intérêt de recevoir le rapport final à sa session de mai 2020¹.
- Le présent rapport fait le bilan de l'exécution du budget 2018-2019 sur la base des comptes non vérifiés de l'Organisation. Les dépenses engagées pour l'exercice 2018-2019 représentent 99,6 pour cent des crédits ouverts pour cet exercice, et le solde non dépensé s'élève donc à 3,6 millions d'USD.
- Ainsi que l'a autorisé la Conférence en juillet 2019, le solde non dépensé de 3,6 millions d'USD peut être affecté à des usages ponctuels en 2020-2021, sur la base d'une proposition qui sera présentée et approuvée lors des sessions de mai et juin 2020 de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier et du Conseil². Les informations concernant les utilisations proposées du solde non dépensé sont présentées à l'annexe 1.

SUITE QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

Projet d'avis

Le Comité:

- **a pris note du bilan qui est fait de l'exercice budgétaire 2018-2019, sur la base des comptes non vérifiés de l'Organisation, et du solde non dépensé de 3,6 millions d'USD;**
- **a rappelé que le solde non dépensé serait affecté à des usages ponctuels en 2020-2021, sur la base d'une proposition qui serait présentée et approuvée lors des sessions de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier et du Conseil, comme la Conférence l'a autorisé à sa quarante et unième session;**
- **a pris note des informations fournies sur l'utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017;**
- **a rappelé que les soldes non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) seraient reportés sur l'exercice biennal 2020-2021 conformément au Règlement financier de l'Organisation;**
- **a approuvé les virements définitifs vers les chapitres 1, 2, 3, 4 et 5, comme indiqué dans le tableau 2.**

¹ [CL 163/5](#), paragraphe 15.

² [C 2019/REP](#), paragraphe 73.

Introduction

1. Aux termes de sa résolution 12/2017, la Conférence a approuvé l'ouverture de crédits budgétaires 2018-2019 d'un montant de 1 005,6 millions d'USD et a autorisé le Directeur général, nonobstant l'article 4.2 du Règlement financier, à utiliser le solde inutilisé des crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017 pour financer, à titre ponctuel, des programmes de l'Organisation, notamment le Fonds spécial pour les activités de financement du développement, conformément à la décision prise par le Comité du Programme et le Comité financier en Réunion conjointe et par le Conseil à leurs sessions de novembre et décembre 2017³. En décembre 2017, le Conseil a approuvé les ajustements au Programme de travail et budget (PTB) pour l'exercice 2018-2019 ainsi que les modalités recommandées par la Réunion conjointe concernant l'utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017⁴. À sa cent cinquante-neuvième session, le Conseil a noté que la sous-utilisation des ouvertures nettes de crédits en 2016-2017 – soit 3,9 millions d'USD – serait intégralement transférée au Fonds spécial pour les activités de financement du développement et a demandé qu'un rapport sur le financement et les activités du Fonds spécial lui soit présenté chaque année⁵.
2. En novembre 2019, le Comité financier a pris note de l'exécution du budget 2018-2019 découlant de la mise en œuvre du Programme de travail, a noté que les virements demandés avaient été précédemment approuvés à sa session de mars 2019 et a pris note des informations fournies sur l'utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017⁶.
3. À sa quarante et unième session, la Conférence a autorisé le Directeur général, nonobstant le paragraphe 4.2 du Règlement financier, à affecter le solde non employé des crédits ouverts pour l'exercice 2018-2019 à des usages uniques en 2020-2021, sur la base d'une proposition qui serait présentée et approuvée lors des sessions de mai et juin 2020 de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier et du Conseil respectivement, après examen de la proposition qui aura été présentée sur l'emploi systématique des soldes des ouvertures de crédits⁷.
4. Le présent rapport contient, pour examen et approbation, le bilan final de l'exécution du budget au regard de l'ouverture de crédits nette pour 2018-2019.
5. On trouvera à l'annexe 1 une proposition d'utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour l'exercice 2018-2019, pour examen par le Comité du Programme et le Comité financier à leur Réunion conjointe (JM 2020.1/2).

³ [C 2017/REP](#), paragraphe 76, et résolution 12/2017 de la Conférence, paragraphe 1.

⁴ [CL 158/3](#), [CL 158/REP](#) paragraphes 6, 7 et 10 a).

⁵ [CL 159/REP](#), paragraphe 6 h).

⁶ [CL 163/5](#), paragraphes 15 a), b) et f).

⁷ [C 2019/REP](#), paragraphe 73.

II. Vue d'ensemble de l'exécution du budget de l'exercice biennal

6. Le tableau 1 résume l'exécution du budget par rapport à l'ouverture de crédits 2018-2019. Ce bilan est fondé sur les dépenses effectives inscrites dans les comptes non vérifiés de l'Organisation, recalculées à l'aide du taux de change qui avait été utilisé dans le PTB 2018-2019, soit 1,22 USD pour 1 EUR.

Tableau 1: Vue d'ensemble de l'exécution du Programme ordinaire pour 2018-2019 (en milliers d'USD)

Ouverture de crédits nette 2018-2019 (CR 12/2017)	1 005 635
Dépenses nettes (au taux de change budgétaire) 2018-2019	1 002 056
Solde des crédits ouverts pour 2018-2019 à reporter sur 2020-2021	3 579
Report du solde non dépensé de l'ouverture de crédits nette 2016-2017 (CR 12/2017)	3 868
Dépenses nettes (au taux de change budgétaire) 2018-2019 financées au moyen du montant reporté à fin 2016-2017	3 868
Solde du montant reporté à fin 2016-2017	0

7. Comme le montre le tableau 1, l'Organisation a dépensé 1 002,1 millions de dollars au total sur le montant net des crédits ouverts pour 2018-2019. En outre, conformément à ce qui a été prévu en novembre 2019 et indiqué dans le Rapport sur l'exécution du programme 2018-2019⁸, l'Organisation a utilisé en totalité le solde non dépensé de l'ouverture de crédits nette 2016-2017, qui avait été reporté afin d'être utilisé en 2018-2019 pour soutenir de façon ponctuelle des programmes de l'Organisation, dont le Fonds spécial pour les activités de financement du développement⁹.

8. Un solde non dépensé de 3,6 millions d'USD est constaté par rapport à l'ouverture de crédits nette de 1 005,6 millions d'USD approuvée pour 2018-2019, soit une utilisation de 99,6 pour cent des crédits alloués. Ainsi que l'a autorisé la Conférence à sa quarante et unième session, en juillet 2019, le solde non dépensé de 3,6 millions d'USD pourra être affecté à des usages ponctuels en 2020-2021, sur la base d'une proposition qui sera présentée et approuvée par la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier et par le Conseil¹⁰. La proposition en ce sens figure à l'annexe 1.

9. Comme cela a été indiqué au Comité financier¹¹, on prévoyait une variation favorable des dépenses de personnel (différence entre les coûts inscrits au budget et les dépenses effectives) durant l'exercice biennal 2018-2019. La diminution des coefficients d'ajustement concernant le personnel du cadre organique en poste à Rome, qui résulte de l'enquête sur le coût de la vie et qui a été appliquée progressivement à partir du 1^{er} août 2017, ainsi que le niveau plus faible que prévu des dépenses effectuées au titre de l'indemnité pour frais d'études, des voyages autorisés et de l'indemnité pour charges de famille, sont les principaux facteurs qui ont contribué à la variation favorable, qui s'est finalement établie à 16,1 millions d'USD.

III. Virements budgétaires entre chapitres

10. Les virements définitifs entre chapitres budgétaires par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2. Tous les virements restent dans les limites autorisées par le Comité financier en novembre 2019.

⁸ C 2021/8.

⁹ [CL 158/REP](#), paragraphe 10 a), et [CL 159/REP](#), paragraphe 6 h).

¹⁰ [C 2019/REP](#), paragraphe 73.

¹¹ FC 178/5, paragraphe 9.

11. Il est rappelé que les virements budgétaires prévus au titre des objectifs stratégiques (chapitres 1 à 5) résultent en partie du versement de la contribution de 4,7 millions d'USD au titre du partage des coûts aux fins du financement du système des coordonnateurs résidents pour 2019 et du financement des nouveaux domaines transversaux prioritaires par le Fonds multidisciplinaire (inscrits au chapitre 6 pour un montant de 10 millions d'USD) et seront affectés au financement de certaines propositions à l'appui des initiatives régionales et des activités des programmes stratégiques au niveau des pays comme indiqué dans le Rapport sur l'exécution du programme 2018-2019¹².

12. Par rapport aux prévisions de novembre 2019, les dépenses finales au titre du chapitre 1 comprennent des ressources supplémentaires pour le service de collecte de données pour l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES), comptant parmi les indicateurs de l'ODD2, qui étaient auparavant prévues sous le chapitre 6 (Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux).

13. Comme indiqué précédemment¹³, le virement vers le chapitre 4 comprend un million d'USD de ressources supplémentaires allouées au programme mixte FAO/OMS de fourniture d'avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments et à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) (0,5 million d'USD chacun). Le virement va dans le sens de la demande du Comité financier, telle que le Conseil l'a approuvée¹⁴.

14. Aucun virement n'est demandé vers le chapitre 10, mais il est rappelé que les dépenses de ce chapitre proviennent des ressources additionnelles allouées au Bureau de l'Inspecteur général (0,4 million d'USD) en vue d'assurer un financement suffisant pour le plan de travail, notamment pour les enquêtes.

15. Comme cela était attendu¹⁵, les montants par chapitre ont quelque peu varié en raison des écarts entre les pourcentages effectifs et prévus de dépenses en euros, principalement dans les chapitres 10 (Gouvernance de la FAO) et 11 (Administration).

Tableau 2: Exécution du budget 2018-2019, par chapitre (en milliers d'USD)

Chapitre	Objectif stratégique ou fonctionnel	PTB 2018-2019 ajusté (CL 158/3)	Dépenses nettes prévues en novembre 2019 FC 178/5	Dépenses nettes finales financées sur l'ouverture de crédits nette 2018-2019 (au taux de change budgétaire)*	Excédent / (Déficit) par rapport aux crédits ouverts	Virements entre chapitres budgétaires
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f=c-e)	(g)
1	Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	82 451	88 056	91 213	(8 762)	8 800
2	Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables	197 117	197 598	198 101	(984)	1 000
3	Réduire la pauvreté rurale	66 527	70 025	70 237	(3 710)	3 750
4	Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces	105 879	109 379	110 308	(4 429)	4 450
5	Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise	54 350	58 242	56 776	(2 426)	2 450
6	Qualité technique,	68 651	60 830	59 620	9 031	(9 000)

¹² FC 178/5, paragraphe 5, et C 2021/8.

¹³ FC 178/5, paragraphe 6.

¹⁴ CL 161/REP, paragraphe 19 d).

¹⁵ FC 178/5, paragraphe 12.

	statistiques et thèmes transversaux					
7	Programme de coopération technique	140 788	140 788	140 788	0	
8	Activités de diffusion	78 630	77 386	77 172	1 458	(1 450)
9	Technologies de l'information	36 244	32 767	31 731	4 513	(4 500)
10	Gouvernance, surveillance et direction de la FAO	70 548	67 106	66 822	3 726	(3 700)
11	Administration efficiente et efficace	64 535	63 544	59 973	4 562	(1 800)
12	Imprévus	600	0	0	600	
13	Dépenses d'équipement	16 892	16 892	16 892	0	
14	Dépenses de sécurité	22 421	22 421	22 421	0	
Total		1 005 635	1 005 035	1 002 056	3 579	0

* Le total des dépenses nettes en colonne (e) ne comprend pas les dépenses financées par le report de 3,9 millions d'USD effectué à fin 2016-2017, lequel vient s'ajouter aux crédits nets ouverts pour 2018-2019.

16. Les soldes non dépensés au titre du chapitre 7 (Programme de coopération technique), du chapitre 13 (Dépenses d'équipement) et du chapitre 14 (Dépenses de sécurité) sont reportés sur la période suivante, conformément aux dispositions du Règlement financier, et sont donc présentés comme entièrement dépensés dans les tableaux 1 et 2. On trouvera ci-dessous des informations supplémentaires sur ces chapitres spéciaux.

17. Les dépenses au titre du chapitre 7 (Programme de coopération technique), au taux de change budgétaire, s'élèvent au total à 54,9 millions d'USD, sur une ouverture de crédits pour l'exercice 2018-2019 de 140,8 millions d'USD. Le solde non dépensé de l'ouverture de crédits pour 2018-2019, de 85,9 millions d'USD, est disponible pour les obligations au titre du PCT jusqu'au 31 décembre 2021, conformément à l'article 4.3 du Règlement financier. En outre, au cours de l'exercice 2018-2019, 74 millions d'USD de dépenses de projet ont été imputés sur le solde non dépensé reporté des crédits ouverts pour le PCT pour l'exercice 2016-2017.

18. Le chapitre 13 (Dépenses d'équipement) présente un solde excédentaire de 10,3 millions d'USD, à reporter sur le Dispositif pour les dépenses d'équipement afin d'être utilisé au cours de l'exercice suivant. Le niveau de dépenses 2018-2019 est dû au fait qu'aucun projet informatique majeur n'était programmé sur l'exercice biennal, ce type de projet étant de nature cyclique et à long terme.

19. Le chapitre 14 (Dépenses de sécurité) présente un solde excédentaire de 3,5 millions d'USD, à reporter sur le Dispositif pour les dépenses de sécurité afin d'être utilisé au cours de l'exercice suivant. Le niveau de dépenses 2018-2019 traduit la rationalisation des services internes, qui se caractérise par la simplification des lignes hiérarchiques et par un soutien efficace au personnel et aux Membres partout.

20. Conformément aux dispositions de l'article 4.5 b) du Règlement financier, le Comité financier est invité à approuver les virements demandés, des chapitres 6, 8, 9, 10 et 11 du budget vers les chapitres 1 (8,8 millions d'USD), 2 (1 million d'USD), 3 (3,8 millions d'USD), 4 (4,5 millions d'USD) et 5 (2,5 millions d'USD), comme indiqué en colonne g du tableau 2.

IV. Utilisation du solde non dépensé à l'issue de l'exercice 2016-2017

21. Comme le Conseil l'a autorisé¹⁶ et comme indiqué au Comité financier en novembre 2019¹⁷, le solde inutilisé des crédits ouverts en 2016-2017, soit 3,9 millions d'USD, a été intégralement utilisé en 2018-2019, par une dotation au Fonds spécial pour les activités de financement du développement, pour aider les pays à formuler et préparer des projets du Fonds vert pour le climat (FVC) qui soient bien conçus sur le plan technique.

22. Au cours de l'exercice 2018-2019, la FAO a soutenu la formulation de propositions de financement et de subventions du programme d'appui à la préparation du FVC dans toutes les régions, en se concentrant sur les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays d'Afrique.

23. En tant qu'entité accréditée auprès du FVC, la FAO a continué de collaborer avec le secrétariat du Fonds. Le Conseil d'administration du FVC a approuvé six propositions de financement préparées par la FAO au cours de l'exercice 2018-2019 (El Salvador et Paraguay en 2018, Chili, Népal, Pakistan et République kirghize en 2019) pour un montant total de 426,6 millions d'USD. Les subventions du FVC pour les six propositions de financement approuvées s'élèvent à 228,8 millions d'USD. En outre, la FAO intervient également en tant que partenaire opérationnel ou entité d'exécution dans quatre autres projets (Cisjordanie et bande de Gaza, Mozambique, Paraguay et Zambie).

24. La FAO a également présenté six propositions de financement (Arménie, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Cuba et Guatemala) au secrétariat du FVC. Le projet à Cuba a été approuvé lors de la réunion de mars 2020 du Conseil d'administration du FVC, et les autres propositions devraient être examinées lors des prochaines réunions du Conseil d'administration, pour une valeur totale de 318,7 millions d'USD, dont 159 millions d'USD de subventions. En outre, 13 nouvelles propositions de financement sont en cours d'élaboration (Argentine, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Gambie, Haïti, Jamaïque, Jordanie, Mauritanie, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Soudan et Tunisie) et la FAO aide d'autres pays, dans toutes les régions, à des stades plus préliminaires d'accès au FVC par l'élaboration d'études de base et l'établissement de notes de synthèse (Afghanistan, Algérie, Guyana, Kenya, Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, programme multinational de la Grande muraille verte).

25. En 2018-2019, le Conseil d'administration du FVC a approuvé 24 propositions établies au titre du programme d'appui à la préparation sous la direction de la FAO. Si l'on ajoute les cinq projets approuvés précédemment ou au début de 2020, le portefeuille de la FAO au titre du programme d'appui à la préparation au FVC compte désormais 29 projets, pour une valeur totale de 16 millions d'USD.

26. Enfin, la FAO a aidé les pays africains de la Grande muraille verte à élaborer une note de synthèse de proposition de projet régional sur le renforcement de la résilience de la Grande muraille verte d'Afrique, qui a été transmis début 2020 au FVC. La FAO dirige maintenant la formulation du projet régional complet avec le soutien solide des institutions nationales, qui participeront également à la mise en œuvre du projet. Des protocoles d'accord pour la réalisation d'études techniques ont été signés avec l'Agence panafricaine de la Grande Muraille verte, le Réseau africain des gommés et résines naturelles, le Forum forestier africain, l'Institut de recherche forestière du Ghana du Conseil pour la recherche scientifique et industrielle et l'Organisation de recherche sur l'agriculture et l'élevage du Kenya. Ce projet multinational d'un montant de 180 millions d'USD, qui vise le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Tchad, a pour but de développer les activités de remise en état des terres menées avec succès par la Grande muraille verte afin de réduire les émissions et de renforcer la résilience des petits agriculteurs du Sahel grâce à une approche fondée sur la chaîne de valeur.

¹⁶ [CL 158/REP](#), paragraphe 10 a), et [CL 159/REP](#), paragraphe 6 h).

¹⁷ [FC 178/5](#), paragraphes 13 à 17.

Annexe 1: JM 2020.1/2 Utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour l'exercice 2018-2019

27. À sa quarante et unième session, en juillet 2019, la Conférence a autorisé le Directeur général, nonobstant la disposition 4.2 du Règlement financier, à affecter le solde non employé des crédits ouverts pour l'exercice 2018-2019 à des usages ponctuels en 2020-2021, sur la base d'une proposition qui sera présentée et approuvée lors des sessions de mai et juin 2020 de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier et du Conseil¹⁸. Il est en outre rappelé que la discussion plus large sur l'emploi systématique des soldes non dépensés est toujours en cours¹⁹.

28. Le Directeur général, conscient du devoir qui est le sien de donner pleinement suite aux ouvertures de crédits pour exécuter le Programme de travail, a clôturé l'exercice 2018-2019 avec un petit solde non dépensé de 3,6 millions d'USD (0,4 pour cent) enregistré sur les comptes non vérifiés de l'Organisation.

29. Comme la Conférence l'a autorisé, le Directeur général présente, pour accord de la Réunion conjointe et du Conseil, une proposition d'affectation du solde non dépensé des crédits ouverts pour 2018-2019 à des usages ponctuels.

30. La pandémie de COVID-19 et ses conséquences sanitaires et socioéconomiques, combinées aux effets des phénomènes météorologiques extrêmes, des infestations par des ravageurs et d'autres événements imprévus, représentent une menace sans précédent pour les systèmes alimentaires modernes. En outre, la protection du personnel et des locaux dans le monde entier, ainsi que la santé et le bien-être psychosocial du personnel sont des préoccupations essentielles. Dans ce contexte, on trouvera dans le tableau A-1.1 une proposition d'utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour 2018-2019, en six points qui sont décrits plus en détail plus loin.

Tableau A-1.1: Proposition d'utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour 2018-2019 (en millions d'USD)

Point	Montants en millions d'USD
1 Renforcement à court terme des ressources humaines pour répondre aux besoins en matière de données, d'analyses et de soutien aux politiques spécifiques aux pays et territoires	0,7
2 Améliorations de la numérisation	0,6
3 Sécurité informatique et données géospatiales	0,3
4 Centre d'opérations d'urgence	0,2
5 Installations de contrôle de la sécurité et de la gestion des crises	0,5
6 Rationalisation des installations de restauration et de cuisine	1,3
Total	3,6

¹⁸ [C 2019/REP](#), paragraphe 73.

¹⁹ En décembre 2019, le Conseil a pris note des conclusions du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) et de la Réunion conjointe en ce qui concerne l'emploi des soldes inutilisés et, par suite, a demandé au Secrétariat de présenter un document à ce sujet au Conseil et à ses comités en vue d'étayer leurs débats de fond; ce document tiendra compte de la nécessité de ne pas aller à l'encontre de la règle établie à l'article 4.2 du Règlement financier, ni d'autres dispositions applicables du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation, ainsi que de l'usage établi au sein du système des Nations Unies et d'autres entités pertinentes (CL 163/REP, paragraphe 9a). Un document a été établi pour examen par le CQCJ à sa première session en 2020 (CCLM 110/3).

31. La FAO a réagi rapidement et efficacement face à l'apparition de la crise de la COVID-19 en s'appuyant sur les diverses expériences des crises alimentaires passées pour mettre en évidence les sources les plus probables de perturbation de la sécurité alimentaire et des systèmes alimentaires qui passe par différents canaux, parmi lesquels les crises financières, les pénuries alimentaires, les pandémies sanitaires, les fermetures de frontières, les chocs de production et les effondrements de la demande, ainsi qu'une multitude de perturbations locales.

32. L'Organisation a mis en place un modèle fonctionnel pour les systèmes alimentaires de sorte à mettre en évidence les canaux de transmission des crises, a adapté sa plateforme sur les données géospatiales récemment lancée de façon à saisir un large éventail d'informations pertinentes en temps réel et à en faire la synthèse, a évalué les régions et les pays au regard des risques mis en évidence et a agi rapidement de sorte à présenter en temps utile aux responsables politiques des avis sur les politiques afin de réduire autant que possible les effets involontaires des mesures stratégiques visant à lutter contre la pandémie ou à faire face à la récession économique.

33. Même avant la crise actuelle, la FAO a entrepris de soutenir les nouveaux modèles d'engagement dans les pays, notamment compte tenu du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, qui renforce la capacité de l'Organisation de fournir en temps utile des données et des analyses pertinentes, un soutien technique et stratégique, des partenariats et des financements publics et privés. Ce repositionnement donne à la FAO un énorme effet de levier et une grande portée, mais il nécessite encore un cadre minimum de ressources humaines pour permettre à l'Organisation de répondre aux besoins mondiaux dans les mois à venir et jusqu'à la fin de l'année.

34. On s'attend à ce que les besoins les plus importants se manifestent dans les mois à venir, lorsqu'il y aura un écart croissant entre les demandes de soutien immédiat et un manque important de ressources extrabudgétaires. Le déficit de financement devrait être comblé vers la fin de l'année 2020 grâce à l'octroi de nouveaux dons et prêts dans le cadre de la relance mondiale post-récession. La proposition présentée vise à permettre à l'Organisation:

- i. de recruter des ressources humaines supplémentaires sur la base de contrats de courte durée afin de combler au moins partiellement l'écart entre le personnel du cadre organique actuellement disponible et le minimum requis pour assumer les fonctions requises (**tableau A-1.1, point 1, 0,7 million d'USD**).

35. On insiste également sur le fait qu'il est important d'avancer rapidement dans la création d'une FAO numérique. À cet égard, deux propositions sont faites pour moderniser les méthodes de travail, améliorer l'agilité du personnel grâce à des outils de collaboration et renforcer le soutien informatique aux programmes clés/prioritaires, comme suit:

- ii. Modernisation et amélioration de la numérisation, y compris l'achat d'appareils portables et de codeurs pour la vidéoconférence (**tableau A-1.1, point 2, 0,6 million d'USD**);
- iii. Amélioration de la sécurité informatique et du stockage des données géospatiales, y compris pour soutenir l'initiative Main dans la main (**tableau A-1.1, point 3, 0,3 million d'USD**).

36. La nécessité de fournir des outils de pointe améliorés pour la protection du personnel et des locaux dans le monde entier, ainsi que de faciliter les interventions d'urgence et dans les situations d'urgence au niveau de l'Organisation, a également été soulignée dans le contexte actuel de la COVID-19. À cet égard, voici les deux propositions qui sont faites:

- iv. moderniser l'actuel Centre de gestion des urgences de santé animale et des urgences à l'échelle de l'Organisation afin de créer un centre des opérations d'urgence à part entière (**tableau A-1.1, point 4, 0,2 million d'USD**);
- v. modernisation et amélioration de la salle de contrôle de la sécurité et de la gestion des crises et création d'une salle de gestion des crises pour permettre l'interaction avec les bureaux de la FAO dans le monde entier en cas de crise (**tableau A-1.1, point 5, 0,5 million d'USD**).

37. La santé et le bien-être psychosocial du personnel sont également des préoccupations essentielles dans le sillage de la COVID-19, tout comme la nécessité de pouvoir servir efficacement

un grand nombre de délégués et de participants aux réunions, étant donné que l'Organisation est souvent le lieu de plusieurs conférences, ateliers et séminaires qu'elle accueille ou pour lesquels elle met ses installations à la disposition d'autres entités. Dans cette optique, on présente ici un projet qui s'inscrit dans un plan plus vaste de modernisation des locaux entamé sous la nouvelle direction:

- vi. la modernisation et l'amélioration des principales installations de restauration en libre-service et des cuisines pour créer une zone de restauration moderne dotée de nouveaux équipements pour la fourniture d'un service rationalisé, offrant une capacité accrue, respectant les dernières normes alimentaires et d'hygiène et offrant une atmosphère plus accueillante pour le personnel et les clients (**tableau A-1.1, point 6, 1,3 million d'USD**).

Indications que la Réunion conjointe est invitée à donner

38. Les participants à la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent soixante-huitième session) et du Comité financier (cent quatre-vingtième session) sont invités:

- a) à recommander au Conseil d'approuver l'affectation du solde non dépensé des crédits ouverts pour 2018-2019, à savoir 3,6 millions d'USD, aux six usages ponctuels proposés et présentés à l'annexe 1 du document FC 180/6;
- b) à noter que les informations sur la mise en œuvre des projets au titre des six usages ponctuels proposés seront transmises au Comité financier dans le cadre des rapports réguliers sur l'exécution du budget et aux organes directeurs dans le cadre du Rapport sur l'exécution du programme 2020-2021.